

Compte-rendu de la CR VTT 25.11. 2013

Cette réunion avait été élargie exceptionnellement à tous les clubs comportant des licenciés dans le domaine du VTT. J'avais réussi à contacter tous ces clubs par téléphone.

Liste des présents : Etienne Dumoulin PCO Cr VTT, Philippe Tabourin CR secrétaire général, Dimitri Rassin salarié comité régional, Gilles Cottinet COC La Couronne, Ludo Pérolle CBC 17, Alain Labussière CBC 17 VTT, Karim Souchon CBC, Fabrice Gautron CBC, Maurice Marlaud CR VTT VCCTrimouillais, Thierry Coussy Jarnac VTT CR VTT, Patrick Berardi VCCO, Jean Roux APOGE, Alain Rousseau APOGE, Nicole Péraud VO16 Champniers, Thierry Gault CTS.

Excusés : Jonas Dupuis VCCO, Sylvie Déré ACV.

Point sur les licences « VTT »

D'après les statistiques du comité, on dénombre 263 licences.

Toutefois, il faut noter que toute demande de licence dont la spécialité n'est pas cochée est attribuée à la route. Pour cette raison, il est certain que le VTT progresse en Poitou-Charentes comme l'ensemble du cyclisme.

En ce qui concerne ceux qui pratiquent VTT et BMX, ils sont obligés de cocher BMX en priorité pour avoir un numéro de plaque dans les épreuves de haut niveau.

Les TRJV (trophées régionaux des jeunes vététistes) et le montant des engagements

Ils ont été organisés cette année par Jarnac VTT, Côte de beauté cyclisme, le CO couronnais et le PC Oléronais.

Ils ont servi de base pour la sélection au trophée de France des jeunes vététistes.

Jusqu'à maintenant, il n'y avait de reversement au comité du montant des engagements qui ont été de 5€ par pilote en 2013.

Au cours de la dernière réunion du CD régional, ce dernier a souhaité procéder autrement, ce qui a provoqué la démission de Maurice Marlaud de la présidence de la commission régionale de VTT. Il tient à rester membre de la CRVTT et bien entendu du comité directeur.

Maurice Marlaud pense comme de nombreux participants que le VTT manque d'épreuves et que la situation jusqu'à maintenant permettait d'en financer plus.

Ces TRJV sont organisés couplés à une autre épreuve et permettent à l'organisateur de financer une autre épreuve avant ou après.

Dans la mesure où ces épreuves se déroulent en rase campagne, ils intéressent peu les sponsors.

Dimitri Rassin pense que le VTT ne reverse pas assez d'argent au comité et qu'une réversion des engagements serait une mesure équitable.

La question doit être tranchée au comité directeur.

La participation financière des sélectionnés au trophée de France des jeunes vététistes.

Des parents de coureurs et pilotes pratiquant le VTT et le cyclisme traditionnel se sont étonnés des différences de participation demandées au cours de différents stages et séjours en sélection.

Le président de la commission souhaite que soit fixé un taux journalier de participation des coureurs et pilotes pour toutes les disciplines. Cette proposition sera transmise au comité directeur.

L'introduction d'une nouvelle discipline : le XCE

Thierry Coussy fait une présentation de ce que pourrait être une épreuve de XCE. Ce sont des épreuves bien entendu reconnues et réglementées par la FFC et l'UCI. Les circuits doivent comporter entre 500 et 1000M. Les pilotes doivent pouvoir se doubler sur la majorité du parcours et comporter un minimum de portions en<<single track>>

Le principe est le suivant : chaque pilote effectue un tour de qualification pour établir les séries. On compose un plateau de 32 ou 36 pilotes qui concourent par séries de 4. Les deux derniers de chaque série sont éliminés et on continue jusqu'à ce qu'il ne reste qu'une série de 4 pour la grande finale. Rien n'empêche d'organiser des petites finales dites de classement.

L'arbitrage de nos épreuves

L'absence d'arbitres donnait lieu à des contestations qui s'adressaient aux organisateurs et parfois directement au comité.

Pour solutionner le problème, un stage encadré par Franck Filbien au ra lieu à Saintes les 21 et 22 décembre. Il y a 8 candidats pour le Poitou-Charentes.

La formation de l'encadrement

La réforme des diplômes fédéraux nécessite la mise en place de modules spécifiques entraîneur VTT après l'étape des modules communs. La commission fera remonter les besoins auprès du CTS.

Etienne Dumoulin